



13 rue Gustave Eiffel
33850 Léognan
06 22 18 22 18
acru@hotmail.fr
www.acru.fr

FORMATION INITIALE AGENT DE SECURITE CYNOPHILE

L'Agent de Sécurité Cynophile est un agent privé de sécurité ; il a pour mission principale d'assurer la protection et la sécurité des personnes et des biens sur un secteur géographique déterminé. Il surveille les sites et détecte les anomalies.

Il intervient en amont des agents habilités (police, gendarmerie, pompiers) et dans le strict respect de la réglementation.

Le chien et le maître-chien constituent un binôme actif dans la prévention, la dissuasion et l'intervention.

OBJECTIF ET PROGRAMME

Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier Agent de Sécurité Cynophile.

Formation diplômante délivrant le titre d'Agent de Sécurité Cynophile de niveau 3 enregistré au RNCP (titre FORMAPLUS 3B, RNCP 17164).

Modules théoriques

- Module juridique
- Module Connaissance générale du chien

Modules théoriques et pratiques

- Obéissance et sociabilisation
- Maîtrise du chien et légitime défense
- Détection

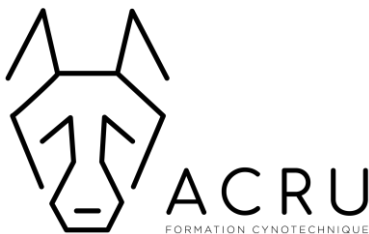
APTITUDES ET COMPETENCES

- Sens de l'organisation, rigueur, autonomie et qualités relationnelles
- Bonne condition physique
- Compréhension de la psychologie canine pour optimiser les aptitudes du chien
- Capacités d'expression écrite et orale
- Adaptabilité (rythmes de travail variables, horaires décalés)

PREREQUIS

Prérequis candidat :

- Avoir un N° d'autorisation préalable du CNAPS ou être titulaire d'une carte professionnelle « surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou de gardiennage » en cours de validité conformément au Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure.
- Être titulaire du CQP/TFP APS ou diplôme équivalent.
- Être titulaire du SST en cours de validité.
- Être propriétaire du chien (ICAD à l'appui).
- Satisfaire au niveau minimum requis de compréhension de la langue française (B1).



13 rue Gustave Eiffel
33850 Léognan
06 22 18 22 18
acru@hotmail.fr
www.acru.fr

Prérequis du chien :

- 18 mois minimum à l'entrée en formation.
- Vaccins à jour (CHPPI + rage + toux de chenil forme virale et bactérienne avec passeport européen).
- Chien inscrit au LOF ou dont le phénotype doit correspondre à une race de chien habilitée au mordant telle que définie par la SCC.
- Pour les chiens de 2^{ème} catégorie, test comportemental, formalités administratives à jour.
- Réussite du test d'entrée ASC.

DUREE ET DELAI D'ACCES

- Formation de 315 heures + une journée d'examen.
- Le délai d'entrée en formation est soumis à un nombre minimum de participants à la session.

LIEU

Formation théorique : 13 rue Gustave Eiffel 33850 Léognan.

Formation pratique : 28 chemin du Barp, 33850 Léognan et divers sites conventionnés à proximité.

TARIF

3250 € TTC (315 heures +examen)

Cette formation qui s'adresse aux salariés et demandeurs d'emploi peut faire l'objet d'une prise en charge financière (Pole Emploi, conseil régional, CPF etc..). Pour les candidats individuels, un règlement échelonné sera mis en place. Nous consulter.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN ŒUVRE

Modules théoriques

Présentations Powerpoint et fourniture au stagiaire d'un support écrit (papier ou fichier informatique), documents de suivi individuels.

Salle de cours de 30 m2, vidéoprojecteur, tableau blanc, espace repos, machine à café, micro-ondes, réfrigérateur. Méthodes interactives et participatives, exposés théoriques.

Modules pratiques

Plateau technique agréé par la DDPP de Gironde, incluant un terrain de pratique de 1500 m2 clôturé avec obstacles, une salle d'accueil, un point d'eau, un vaste espace de détente pour les chiens et un parking ombragé.

Autres sites d'entraînement sous convention, à proximité, dans des environnements divers (bâtiments, hangars, bois...).

Matériels de protection pour la pratique du mordant, lecteur de puces électroniques, registre au mordant, émetteurs-récepteurs...

Exercices pratiques sur le terrain, en groupe ou individuels, cas concrets, mises en situation professionnelle. Alternance de phases de théorie et de travail pratique avec le chien dès le début du stage.



13 rue Gustave Eiffel
33850 Léognan
06 22 18 22 18
acru@hotmail.fr
www.acru.fr

MODALITES D'EVALUATION

Partie théorique

Evaluations formatives et sommatives en cours de séance, QCM et QCU contextualisés à l'issue de chaque bloc de compétences,

Partie pratique

Debriefing à la fin de chaque séance de travail pratique, évaluation de la progression dans le cadre des mises en situation.

Evaluation individuelle hebdomadaire (partie théorique, partie pratique, ressenti du stagiaire ...) sous la forme d'entretiens en face à face avec le formateur.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Lors de l'entretien d'évaluation du besoin du stagiaire, l'identification d'un besoin en termes d'accessibilité à la formation face à une situation de handicap sera prise en compte. Selon le contexte, le stagiaire sera mis en relation avec l'un de nos partenaires pour l'orientation et l'accompagnement des publics en situation de handicap et le cas échéant, la durée, le déroulé et les modalités pédagogiques pourront être adaptés.

Référente Handicap : Marie ELLIE

INDICATEURS DE RESULTATS

Nombre de stagiaires formés dans l'année : non déterminé à ce jour.

Taux de satisfaction : non déterminé à ce jour.

Taux de réussite : non déterminé à ce jour.

Taux d'abandons : non déterminé à ce jour

SECTEURS D'ACTIVITE, VOIES D'ACCES, PASSERELLES, CAPITALISATION DES BLOCS DE COMPETENCES

Voir fiche RNCP 17164 Agen de sécurité cynophile

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34486>

DOCUMENTS A FOURNIR

- Pièce d'identité
- Carte professionnelle
- Diplôme APS
- CV
- Carte S.S.T
- Carte d'identification du chien et passeport européen
- Attestation d'assurance responsabilité civile incluant la détention du chien

Contact

Marie ELLIE

Responsable administrative / Référente Handicap

06 37 06 42 88